

PHILIPPE NAILLET

DÉPUTÉ DE LA RÉUNION  
1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION

Monsieur Pap NDIAYE  
Ministre de l'Éducation nationale et de la  
Jeunesse  
110 Rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Saint-Denis, le 11 juillet 2023

Monsieur le Ministre,

J'attire votre bienveillante attention sur la situation des lauréats sur la liste complémentaire dans le cadre du concours de recrutement de professeurs des écoles à La Réunion pour la rentrée 2023-2024. Du fait d'un manque d'enseignants au niveau national, vous avez donné aux académies des consignes de recrutement pour compenser les 1 264 postes de professeurs des écoles non pourvus par les concours. Cette décision que je salue a permis d'intégrer nombre de lauréats des listes complémentaires.

À La Réunion, comme vous le savez, malgré les efforts consentis par le corps enseignant et le rectorat, notre académie reste en moyenne mal notée par rapport aux académies nationales. Je sais votre sensibilité afin de doter toutes les académies en moyens adaptés pour éléver le niveau général. Dans ce contexte, la décision de notre académie de ne retenir que 3 lauréats sur la liste complémentaire ne semble pas s'inscrire dans cette politique volontariste de rattrapage. Ce sont ainsi 26 suppléants, 26 familles plongées dans une attente difficilement compréhensible au vu de vos préconisations.

Avec les syndicats, nous craignons que votre annonce ne soit pleinement appliquée localement. Si les lauréats suppléants ne pouvaient intégrer l'Éducation nationale, alors nous devrions avoir recours à des lauréats originaires de l'Hexagone, voire à des contractuels. Les indicateurs sociaux de notre territoire plaident pourtant pour le recrutement de ces suppléants lauréats du concours local. Si l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde, alors nous devons lui donner les ressources nécessaires.

Monsieur le Ministre, notre académie, ses élèves et enseignants attendent des réponses concrètes concernant leur avenir. Le recrutement de l'ensemble des lauréats de la liste complémentaire nous permettra d'avoir suffisamment d'enseignants pour accompagner nos élèves, en particulier les plus fragiles. Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour notre académie ultramarine.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Philippe NAILLET

